

EMIGRATION DE 1800 à 1940

Se reporter aux inventaires pour le détail des cotes citées.

avant 1871

Des Haut-Rhinois se sont installés dans d'autres départements français. Quelques passeports pour l'intérieur subsistent sous les cotes 4 M 120 à 126 et 1 Z 251.

Quand le Haut-Rhin a été rattaché à l'Allemagne en 1871, les Haut-Rhinois qui résidaient en France ont généralement opté pour la nationalité française : voir le guide « option pour la nationalité française ».

Emigration vers l'Algérie : voir le guide « émigration vers l'Algérie »

Emigration vers les Amériques du Nord et du Sud : voir le guide « émigration vers l'Amérique »

Emigration vers la Suisse : voir 4 M 210 à 212, 4 M 246 et 247, 6 M 352 et 353, 6 M 376, 1 R 142 à 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 233 à 236 et 239 à 263 ; 1 Z 297, 379, 385, 386 et 1466.

de 1871 à 1918

1) émigration vers la France :

Les Haut-Rhinois qui ne voulaient pas devenir allemands ont utilisé de la possibilité qui leur était donnée d'opter pour la nationalité française avant le 1^{er} octobre 1872 : voir le guide « option pour la nationalité française ».

Ultérieurement au 30 septembre 1872, des Haut-Rhinois (donc de nationalité allemande) se sont installés en France :

- certains ont demandé la déchéance de la nationalité allemande avant de partir : voir 8 AL 1/1151 à 1192 ; 1 AL 1/1364 à 1369 ; 3 AL 1/1500 et 1501

- les autres sont partis en ayant la nationalité allemande. Ceux qui restaient plus de 10 ans en France de façon interrompue étaient déchus de leur nationalité allemande. Certains ont demandé la nationalité française : voir 8 AL 1/1198, 1200, 1204 à 1209, 1266 à 1268 (hommes nés entre 1883 et 1893), 1299 (hommes nés avant 1859), 1508, 1509 (hommes nés entre 1853 et 1855 et entre 1864 et 1872), 1510 (hommes nés entre 1879 et 1889), 1512, 13339, 13351 et 13352 ; 1 AL 1/1330, 1431, 1432, 1438, 1439 et 2361 à 2364 ; 3 AL 1/99 à 100, 102, 960 et 3212

2) émigration vers la Suisse et vers d'autres Etats allemands :

voir 8 AL 1/1204 à 1209, 1212 à 1233, 1244 à 1263, 1735 à 1737, 1873, 1874, 2192, 2193, 13339, 13348, 13351 et 13352 ; 1 AL 1/1373 à 1414, 1431, 1432, 1439 et 1651 ; 3 AL 1/94, 99, 100, 1502 à 1510 et 3212

3) émigration vers d'autres destinations :

- émigration vers les Amériques du Nord et du Sud : voir le guide « émigration vers l'Amérique »

- autres destinations : voir 8 AL 1/1151 à 1192 et 1204 à 1209 ; 8 AL 1/9430 (listes des personnes ayant obtenu un passeport pour la Russie entre 1912 et 1914) ; 1 AL 1/1364 à 1369, 1431 et 1432 ; 3 AL 1/99, 100, 1500 et 1501

de 1919 à 1940

Les domiciles successifs des hommes sont inscrits dans les registres matricules, jusqu'à ce qu'ils soient dégagés de toute obligation militaire : voir 18 AL 2

Déchéance de la nationalité française des Alsaciens établis à l'étranger qui ont acquis la nationalité de leur nouveau pays : voir 8 AL 2 p. 33 et 54

Alsaciens établis à l'étranger : 3 AL 2/83

Délivrance de certificats d'origine (certificats de nationalité française) pour des séjours à l'étranger : voir 8 AL 2 p. 33

Demandes de passeports adressées à la sous-préfecture de Colmar : 3 AL 2/150-162

Evacuation en 1939-1940 vers le Sud-Ouest de la France des habitants des communes riveraines du Rhin et des pensionnaires des orphelinats et établissements pour vieillards : voir 8 AL 2 p. 11-17 ainsi que la série W (fonds de la préfecture repliée) ; certains évacués ne sont pas revenus en Alsace

Illustration : 8 AL 1/1161. Déchéance de la nationalité alsacienne-lorraine à la demande de personnes désirant quitter ou ayant déjà quitté l'Alsace-Lorraine (Entlassungsurkunden). Acta specialia (par arrondissement). 1907 (extrait).

Paris, le 29 Août 1904

Paris, den 29 August 1904

À
La Kaiserliche Kreisdirektion
à
Colmar

an
die Kaiserliche Kreisdirektion
in
Colmar

Le soussigné Andreas Braunschweig, employé de Commerce à Paris, se permet de demander par la présente de bien vouloir l'affranchir de sa qualité de sujet alsacien-lorrain.

Untersignter Andreas Braunschweig, Handlungsgehilfe in Paris, bittet hiermit sehr inständig um günstige Zuteilung aus der alsp. - befreiten Kategorie.

Mit der größten Hochachtung

Veuillez agréer
Monsieur, mes salutations
respectueuses

Andreas Braunschweig

Andreas Braunschweig

Leopold Braunschweig

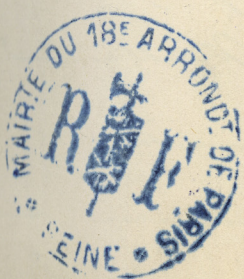
In vorstehendem Gesuch meines
Vaters Andreas geht es um die
meine Zuteilung.

Beigefügt ist die Geburtsurkunde
des Vaters.

Korbach, den 27. August 1904

Leopold Braunschweig

Handgezeichnet



Nous Maire de 18^e Arrondissement
Certifions véritable la Signature
de M. Braunschweig
apposée ci-dessus
PARIS, le 30 Août 1904.
Le Maire

A. Bernard